

DELIBERATION N°35

Cession de la propriété communale sise 26 rue Bonne Nouvelle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents :36

Nombre de votants :39

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n°10), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n°10), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°35), Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°35), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°10), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de ses mises en vente de patrimoine immobilier permettant une meilleure gestion des bâtiments communaux, la Ville a décidé de lancer une 1^{ère} phase de mise en vente au public. 4 biens ont ainsi fait l'objet d'une publicité dans les journaux locaux jusqu'au 30 septembre 2010. Faute de propositions d'acquisition, la Ville a décidé de remettre en vente les biens qui n'ont pu être attribués et d'ajouter un bien supplémentaire. Ces biens ont ainsi fait l'objet d'une publicité sur le site de la Ville et ont été mis en vente dans 4 agences immobilières dieppoises jusqu'au 1^{er} décembre 2010.

La propriété sise 26 rue Bonne Nouvelle, cadastrée section AN n° 136, d'une superficie totale de 124 m², est édifiée d'une maison d'habitation en briques R+2, comprenant 4 chambres, et d'une cour à l'arrière avec accès par la rue du Commandant Chrétien. Cette habitation est aujourd'hui libre de toute occupation.

La parcelle a été évaluée par le service France Domaine le 2 septembre 2009 au prix de 80 000 € et a fait l'objet d'une actualisation le 6 octobre 2010 au même prix. Les propositions d'achat ont été reçues du 15 octobre au 1^{er} décembre 2010. Une commission d'attribution s'est réunie le 3 décembre 2010 afin de découvrir les offres proposées et de décider d'attribuer au mieux-disant les biens mis en vente.

La meilleure offre de prix retenue est ainsi celle de Monsieur David Araujo, la proposition d'achat se monte à 45 000 € net vendeur. Aucune offre reçue ne permettant de céder le bien au prix fixé par France Domaine, et une 1^{ère} mise en vente ayant déjà été infructueuse, il est proposé de céder le terrain au prix de la meilleure offre.

Considérant l'avis formulé par la commission n° 6 réunie le 07 décembre 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la cession à la SCI L'île de la Scie, dont le gérant est M. David ARAUJO, de la propriété communale cadastrée section AN n° 136, pour une superficie de 124 m², au prix de 45 000 € net vendeur et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de ces affaires par-devant le notaire de la ville de Dieppe.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Corinne HELARY-PLANCHON
Directrice Générale Adjointe des services**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--